I

(Actes dont la publication est une condition de leur applicabilité)

RÈGLEMENT (CE) Nº 606/2001 DE LA COMMISSION

du 23 mars 2001

relatif à l'application du règlement (CE) nº 1165/98 du Conseil sur les statistiques conjoncturelles en ce qui concerne les dérogations accordées aux États membres

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES,

vu le traité instituant la Communauté européenne,

vu le règlement (CE) nº 1165/98 du Conseil du 19 mai 1998 concernant les statistiques conjoncturelles [1], et notamment ses articles 13 et 17, point h),

considérant ce qui suit:

(1) Le règlement (CE) nº 1165/98 a établi un cadre commun pour la production de statistiques communautaires à court terme sur le cycle conjoncturel.

(2) Conformément aux articles 13 et 17, point h), du règlement (CE) nº 1165/98, des mesures d'application sont nécessaires en ce qui concerne les dérogations à accorder.

(3) Les mesures prévues par le présent règlement sont conformes à l'avis du comité du programme statistique institué par la décision 89/382/CEE, Euratom du Conseil [2],

A ARRÊTÉ LE PRÉSENT RÈGLEMENT:

Article premier

Dérogations

Les dérogations visées aux articles 13 et 17, point h), du règlement (CE) nº 1165/98 sont spécifiées à l'annexe du présent règlement.

Article 2

Entrée en vigueur

Le présent règlement entre en vigueur le vingtième jour suivant celui de sa publication au *Journal officiel des Communautés européennes*.

Le présent règlement est obligatoire dans tous ses éléments et directement applicable dans tout État membre.

Fait à Bruxelles, le 23 mars 2001.

Par la Commission

Pedro SOLBES MIRA

Membre de la Commission

[1] JO L 162 du 5.6.1998, p. 1.
[2] JO L 181 du 28.6.1989, p. 47.

ANNEXE

DÉROGATIONS

Les tableaux suivants présentent les dérogations demandées pour chaque indicateur de chaque annexe du règlement (CE) nº 1165/98.

La première colonne contient une référence aux indicateurs énumérés dans ledit règlement. La lettre donnée dans le code des indicateurs est celle de l'annexe concernée du règlement (CE) nº 1165/98.

La deuxième colonne indique si une dérogation est exigée. Si aucune dérogation n'est exigée, on notera «non». Dans le cas où une dérogation est exigée, on notera si celle-ci est complète («complet») ou partielle («partiel»). Si une dérogation complète est exigée pour un indicateur particulier, cela indique qu'aucune donnée n'est disponible pour cet indicateur. Si une dérogation partielle est exigée, certaines informations seront disponibles, bien que cela ne soit pas conforme à toutes les dispositions du règlement. Les colonnes restantes du tableau indiquent pour les dérogations partielles quel aspect particulier des exigences pour cet indicateur ne peut pas être respecté. Celles-ci peuvent être que l'indicateur sera i) en retard (retard supplémentaire pour la transmission), ii) calculé moins souvent qu'exigé (fréquence), iii) incomplet dans sa couverture d'activité (activités non couvertes), iv) non disponible pour tous les niveaux des ventilations d'activité exigées (manque de détail d'activité), v) non disponible pour toutes les ventilations de la construction (manque de détail des CC — seulement approprié pour les indicateurs d'annexe B) ou vi) autres raisons.

En ce qui concerne les délais, le règlement prévoit 15 jours de calendrier supplémentaires dans l'échéance de transmission pour les pays avec la valeur ajoutée au-dessous d'un certain seuil. Les dérogations pour les délais prolongés dans les tableaux suivants font référence aux extensions au-delà de cette extension de 15 jours.

Une colonne finale est fournie, dans les tableaux, pour indiquer la date de fin prévue d'existence des dérogations. Les dates prévues pour la fin des dérogations, indiquées dans les tableaux, correspondent normalement à la période de référence pour laquelle les données seront transmises sans les dérogations en place actuellement. La première transmission de ces données pourrait donc avoir lieu plusieurs mois après.

1.1. **Dérogation générale — appropriée pour tous les pays**

Pour les indicateurs B 411 et B 412, les indices peuvent être calculés directement à partir du nombre de permis plutôt qu'à partir des unités spécialisées.

Les dérogations requises des pays sont présentées dans l'ordre suivant: Belgique, Danemark, Allemagne, Grèce, Espagne, France, Irlande, Italie, Luxembourg, Pays-Bas, Autriche, Portugal, Finlande, Suède et Royaume-Uni.

1. BELGIQUE

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 110	Aucun							
A 120	Aucun							
A 121 A 122	Complet						Fin 2001	
A 130	Aucun							
A 131 A 132	Aucun							
A 210 A 220 A 230	Aucun							A 210 approximé par 211
A 310	Complet						Fin 2001	
A 311	Partiel	Dix jours		22, 23, 31-37, biens de consommation durables			Fin 2001	
A 312	Complet						Fin 2001	
B 110 B 115 B 116	Aucun							

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
B 130 B 135 B 136	Aucun							
B 210 B 220 B 230	Aucun							B 210 approximé par 211
B 320 B 321	Complet						Fin 2001	
B 322	Aucun							
B 411 B 412	Aucun							
C 120	Partiel			52.61, 52.7			Fin 2001	Première période de référence pour 52.11, 52.12, 52.2, 52.3, 52.61 et 52.7
C 210	Complet						Mi-2003	Approximé par 211
C 330	Aucun							
D 120	Partiel			50, 51, 51.2, 51.4, 51.5, 51.6, 51.7, 60, 61, 63, 64.1, 64.2, 72, 74, somme de 74.11 à 74.14, 74.5, 74.6, 74.7, 74.8			Fin 2001	
D 210	Complet						Mi-2003	Approximé par 211

2. DANEMARK

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 110	Partiel	Dix jours pour juillet		11, 37, section E	Seulement agrégats pour la section C		Fin 2000 pour la section C; fin 2001 pour les données corrigées des jours ouvrables, juin 2003 pour les activités 11, 37 et la section E	Données corrigées des jours ouvrables non disponibles
A 120 A 121 A 122	Partiel			11, 37	Seulement agrégats pour la section C		Fin 2000 pour la section C; juin 2003 pour les activités 11, 37	
A 130 A 131 A 132	Partiel	Cinq jours pour juillet		11	Seulement agrégats pour la section C		Fin 2000 pour la section C; juin 2003 pour l'activité 11	
A 210	Partiel				Seulement agrégats pour la section C, MIGS non disponibles		Fin 2000 pour la section C; juin 2003 pour l'utilisation de l'unité administrative	Approximé par A 211; l'unité administrative est utilisée au lieu des UAE
A 220	Complet						Fin 2001 pour les agrégats des sections C, D, E; juin 2003 pour les détails et l'utilisation de l'unité administrative	L'unité administrative est utilisée au lieu des UAE
A 230	Partiel				Seulement agrégats pour la section C, MIGS non disponibles		Fin 2000 pour la section C; juin 2003 pour l'utilisation de l'unité administrative	L'unité administrative est utilisée au lieu des UAE
A 310	Complet						Juin 2003	

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 311	Partiel	Dix jours pour juillet		11, 37, section E	Seulement agrégats pour la section C		Fin 2000 pour la section C; juin 2003 pour la section E et les activités 11 et 37	
A 312	Complet						Juin 2003	
B 110 B 115 B 116	Partiel						Fin 2001 pour les données corrigées des jours ouvrables; juin 2003 pour l'année de base	Année de base: 1980; données corrigées des jours ouvrables non disponibles
B 130	Complet						Fin 2002	
B 135 B 136	Complet						Juin 2003	
B 210	Aucun							
B 220	Complet						Fin 2001 pour la disponibilité générale; juin 2003 pour l'unité administrative	L'unité administrative est utilisée au lieu des UAE
B 230	Partiel						Juin 2003 pour l'utilisation de l'unité administrative	L'unité administrative est utilisé au lieu des UAE
B 320 B 321 B 322	Partiel						Juin 2003 pour une base nouvelle	Période de référence: 1.1.1987
B 411	Aucun							

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
B 412	Partiel					La ventilation entre le bureau et les autres bâtiments	Juin 2003	
C 120	Partiel	Dix jours pour les niveaux globaux		52.32, une partie de 52.44, une partie de 52.45, une partie de 52.48, 52.5, 52.62, 52.63, 52.7			Fin 2001 pour les données corrigées des jours ouvrables et couverture partielle de 52.44, 52.45 et 52.48; juin 2003 pour 52.32, 52.5, 52.62, 52.63, 52.7 et l'utilisation des UAE	Données corrigées des jours ouvrables non disponibles; les UAE sont utilisées au lieu de l'entreprise
C 210	Partiel						Juin 2003 pour l'unité administrative	Approximé par C 211; l'unité administrative est utilisée au lieu de l'entreprise
C 330	Partiel	Dix jours pour les niveaux globaux		52.32, une partie de 52.44, une partie de 52.45, une partie de 52.48, 52.5, 52.62, 52.63, 52.7			Fin 2001 pour les données corrigées des jours ouvrables et couverture partielle de 52.44, 52.45 et 52.48; juin 2003 pour 52.32, 52.5, 52.62, 52.63, 52.7 et utilisation des UAE	Utilisation de C 123; données corrigées des jours ouvrables non disponibles; les UAE sont utilisées au lieu de l'entreprise
D 120	Partiel			50.1, 60.1, 60.21 à 60.23, 61.1, 61.2, 62.1, 62.2, 63.21, 63.3, 64.11, 64.12 et 74.5			Fin 2001 pour les données corrigées des jours ouvrables; juin 2003 pour l'unité administrative et les activités absentes	Données corrigées des jours ouvrables non disponibles; l'unité administrative est utilisée au lieu de l'entreprise
D 210	Partiel						Juin 2003 pour l'unité administrative	Approximé par D 211; l'unité administrative est utilisée au lieu de l'entreprise

3. ALLEMAGNE

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 110	Aucun							
A 120 A 121 A 122	Aucun							
A 130 A 131 A 132	Aucun							
A 210 A 220 A 230	Aucun							
A 310	Partiel			Section E			Juin 2003	
A 311	Aucun							
A 312	Partiel			Section E			Juin 2003	
B 110 B 115 B 116	Aucun							
B 130 B 135 B 136	Aucun							

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
B 210	Aucun							
B 220	Aucun							
B 230	Aucun							
B 320 B 321 B 322	Aucun							Approximé par B 310
B 411	Aucun							
B 412	Aucun							
C 120	Aucun							
C 123	Aucun							
C 210	Aucun							
D 120	Partiel			50.1 (une partie), 50.2, 50.3 (une partie) et 50.4 (une partie), 51.1, section I et divisions 72 et 74	Division 50: les sommes des activités ne sont pas disponibles		2002 pour toutes les activités des divisions 50 et 51. Juin 2003 pour les sections I et les divisions 72 et 74	
D 210	Partiel			50.1 (une partie), 50.2, 50.3 (une partie) et 50.4 (une partie), 51.1, section I et divisions 72 et 74			2002 pour toutes les activités des Divisions 50 et 51. Juin 2003 pour les sections I et les divisions 72 et 74	

4. GRÈCE

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 110	Partiel			37			Avril 2001 pour l'année de base et l'activité 37	L'année de base est 1993
A 120 A 121 A 122	Complet						Juin 2003	
A 130	Complet						Fin 2002	
A 131 A 132	Complet						Juin 2003	
A 210 A 220 A 230	Complet						Juin 2003	
A 310	Complet						Fin 2001	
A 311	Partiel			30, 37			Fin 2001 pour l'année de base; juin 2003 pour les activités 30 et 37	L'année de base est 1990
A 312	Complet						Fin 2001	
B 110	Complet						Mars 2002	
B 115 B 116	Complet						Juin 2003	

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
B 130	Complet						Fin 2002	
B 135 B 136 B 210 B 220 B 230	Complet						Juin 2003	
B 320 B 321 B 322	Partiel						Juin 2003 pour les domaines couverts et l'année de base	L'année de base est 1990. Seul le grand Athènes est couvert
B 411 B 412	Partiel	Un mois					Juin 2003	Les activités de construction de secteur public seront couvertes
C 120	Aucun							
C 210	Complet						Juin 2003	
C 330	Aucun							
D 120	Complet						Juin 2003	
D 210	Complet						Juin 2003	

5. ESPAGNE

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 110	Partiel	Six jours		37	Branches à quatre chiffres non disponibles		Fin 2000 pour le retard; juin 2003 pour les activités, les données corrigées des jours ouvrables et l'année de base	Données corrigées des jours ouvrables seulement disponibles pour les MIGS. L'année de base est 1990
A 120 A 121 A 122	Complet						Juin 2003	
A 130	Complet						Fin 2002	
A 131 A 132	Complet						Juin 2003	
A 210	Aucun							
A 220	Complet						Fin 2002	Nous avons la variable moyenne du nombre d'heures travaillées par ouvrier et par mois
A 230	Complet						Juin 2003	Nous avons la variable des revenus moyens par ouvrier et par mois
A 310	Complet						Juin 2003	
A 311	Partiel			37	Branches à quatre chiffres non disponibles		Juin 2003 pour les activités et l'année de base	L'année de base est 1990

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 312	Complet						Juin 2003	
B 110	Partiel	Quinze jours					Fin 2001	
B 115 B 116	Partiel	Quinze jours					Juin 2003	
B 130	Partiel						Fin 2002	
B 135 B 136	Partiel						Juin 2003	
B 210 B 220 B 230	Aucun							
B 320	Partiel						Juin 2003	
B 321	Aucun							
B 322	Partiel						Juin 2003	
B 411 B 412	Partiel	Deux mois					Juin 2003	
C 120	Partiel			52.31, 52.32, 52.5 et 52.6	52.11, 52.12, 52.2 et 52.3		Juin 2002 pour les activités; juin 2003 pour les données corrigées des jours ouvrables	Données corrigées des jours ouvrables non disponibles
C 210	Partiel			52.31, 52.32, 52.5 et 52.6			Juin 2002	Approximé par C 211

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
C 330	Partiel			52.31, 52.32, 52.5 et 52.6	52.11, 52.12, 52.2 et 52.3		Juin 2002	Approximé par C 123
D 120	Complet						Juin 2003	
D 211	Complet						Juin 2003	

6. FRANCE

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 110	Partiel	Huit jours		30 et 37			Fin 2001 pour le retard; juin 2003 pour l'activité	
A 120	Partiel	Cinq jours		16			Fin 2000 pour le retard; juin 2003 pour l'activité	
A 121 A 122	Complet						Fin 2000	
A 130 A 131 A 132	Complet						Fin 2002	
A 210	Aucun							Approximé par A 211
A 220 A 230	Complet						Fin 2000	

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 310	Complet						Fin 2002	
A 311	Partiel			11, 13, 18, 30, 35 et 37			Fin 2002	
A 312	Complet						Fin 2002	
B 110 B 115 B 116	Aucun							
B 130 B 135 B 136	Complet						Fin 2002	
B 210	Aucun							Approximé par 211
B 220 B 230	Complet						Fin 2000	
B 320	Partiel	Un mois					Fin 2000	
B 321 B 322	Complet						Fin 2001	
B 411 B 412	Aucun							
C 120	Partiel	Dix jours pour les agrégats et le niveau des divisions					Fin 2000	Les données corrigées des jours ouvrables sont seulement disponibles avec la correction des variations saisonnières

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
C 210	Partiel				Niveaux globaux non disponibles		Fin 2002	Approximé par 211
C 330	Partiel	Dix jours pour les agrégats et le niveau des divisions					Fin 2000	Disposition de C 123. Les données corrigées des jours ouvrables sont seulement disponibles avec la correction des variations saisonnières
D 120	Partiel			51.1			Fin 2002	Les données corrigées des jours ouvrables sont seulement disponibles avec la correction des variations saisonnières
D 210	Aucun							Approximé par 211

7. IRLANDE

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 110	Partiel	Retard supplémentaire requis pour: 1) données globales (le retard varie de neuf mois pour les données d'octobre 1999 à un mois pour les données d'octobre 2000. Les données de novembre 2000 vont respecter le délai); 2) données détaillées sur le niveau des sous-sections (retard de neuf mois pour les données d'octobre 1999 à cinq semaines pour les données d'octobre 2000 à décembre 2001)					Fin 2001	

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 120	Partiel	Retard supplémentaire requis pour: 1) données globales (le retard varie de 17 mois pour les données de juillet 1999 à un mois pour les données d'octobre 2000. Les données de novembre 2000 vont respecter le délai); 2) données détaillées sur le niveau des sous-sections (retard de 17 mois pour les données de juillet 1999 à six semaines pour les données d'octobre 2000 à décembre 2001)					Fin 2001	
A 121 A 122	Complet						Juin 2003	
A 130	Complet						Fin 2002	
A 131 A 132	Complet						Juin 2003	
A 210	Partiel	Retard supplémentaire requis. Le délai sera respecté le quatrième trimestre 2000						
A 220	Partiel	Retard supplémentaire requis. Le délai sera respecté le quatrième trimestre 2000						Travailleurs non industriels exclus (cette dérogation est valable jusqu'à la fin de juin 2003)

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 230	Partiel	Retard supplémentaire requis. Le délai sera respecté le quatrième trimestre 2000						
A 310 A 311 A 312	Partiel						Décembre 2001 (mais va probablement finir plus tôt)	Non dans la NACE Rév. 1
B 110	Complet						Décembre 2002	
B 115	Complet						Juin 2003	
B 116	Complet						Juin 2003	
B 130	Partiel	Retard supplémentaire de trois mois requis.					Le délai sera respecté mi-2001 (en utilisant des estimations pour les permis de bâtir)	
B 135 B 136	Complet						Juin 2003	
B 210	Aucun							
B 220 B 230	Partiel	Retard supplémentaire requis					Fin 2001	
B 320	Partiel							
B 321 B 322	Complet						Fin 2001	

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
B 411 B 412	Partiel	Retard supplémentaire de trois mois requis. Le délai sera respecté mi-2001				Ventilation par type de construction non disponible jusqu'à juin 2003		
C 120	Partiel			NACE 5261 pas couverte			Fin 2001	
C 210	Partiel	Retard supplémentaire requis jusqu'à décembre 2001			Échelon de la division seulement disponible jusqu'à juin 2003			
C 330	Aucun							Approximé par C 123
D 120 D 210	Partiel	Retard supplémentaire requis jusqu'à décembre 2001			Échelon de la division seulement disponible jusqu'à juin 2003			

8. ITALIE

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 110	Partiel			37			Juin 2003	
A 120 A 121 A 122	Partiel			37			Juin 2003	
A 130 A 131 A 132	Partiel	Dix jours calendaires					Juin 2003	

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 210	Partiel			10, 11, 12, 13, 14, 16, 19, 20, 36 et 37			Juin 2001	Approximé par la variable A 211. Seules les entreprises avec plus de 500 personnes sont incluses
A 220	Partiel			10, 11, 12, 13, 14, 16, 19, 20, 36 et 37			Juin 2003	Seules les entreprises avec plus de 500 personnes sont incluses
A 230	Partiel			10, 11, 12, 13, 14, 16, 19, 20, 36 et 37			Juin 2001	Seules les entreprises avec plus de 500 personnes sont incluses
A 310	Complet						Juin 2003	
A 311	Partiel			37			Juin 2003	
A 312	Complet						Juin 2003	Approximé par la variable A 313
A 313	Partiel	Quinze jours calendaires pour l'industrie totale. Un mois pour les branches à trois chiffres			Branches à quatre chiffres non disponibles		Juin 2003	
B 110	Partiel	Quatre mois					Début 2001 pour les données corrigées des jours ouvrables. Juin 2003 pour les constructions nouvelles et le retard	Les données corrigées des jours ouvrables ne sont pas disponibles. Seules les nouvelles constructions sont couvertes
B 115	Partiel	Deux mois					Juin 2003 pour les constructions nouvelles et le retard	Seules les nouvelles constructions sont couvertes

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
B 116	Partiel	Quatre mois					Juin 2003 pour les constructions nouvelles et le retard	Seules les nouvelles constructions sont couvertes
B 130	Complet						Fin 2002	
B 135 B 136	Complet						Juin 2003	
B 210	Partiel						Juin 2001	Approximé par B 211. Seul le travail offert est inclus
B 220	Complet						Juin 2003	
B 230	Complet						Juin 2001	
B 320 B 321 B 322	Aucun							
B 411 B 412	Partiel	Trois mois			Seul l'agrégat est disponible (points f.4 et f.5 de l'annexe B)		Juin 2001 pour les agrégats. Juin 2003 pour le retard	
C 120	Partiel						Juin 2001	Les données corrigées des jours ouvrables ne sont pas disponibles
C 210	Partiel			Somme de la classe 52.11 et le groupe 52.2. Somme de la classe 52.12 et des groupes 52.3 à 52.6. Somme des groupes 52.1 à 52.6			Juin 2001	Approximé par la variable C 211. Seules les entreprises avec plus de 500 personnes sont incluses

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
C 330	Aucun							
D 120	Complet						(*)	(*)
D 210	Partiel						Juin 2001	Approximé par 211. Seules les entreprises avec plus de 500 personnes sont incluses

(*) Voir tableau de l'appendice.

9. LUXEMBOURG

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 110	Partiel	Quinze jours					Janvier 2003	
A 120 A 121 A 122	Aucun							
A 130 A 131 A 132	Partiel	Quinze jours					Janvier 2003	
A 210 A 220 A 230 A 310 A 311 A 312	Aucun							

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
B 110 B 115 B 116 B 130	Partiel			Section F sauf le groupe 45.2			Janvier 2001	
B 135 B 136	Complet						Janvier 2001	
B 210 B 220 B 230	Partiel			Section F sauf le groupe 45.2			Janvier 2001	
B 320	Aucun							
B 321 B 322	Complet						Juin 2003	
B 411 B 412	Aucun							
C 120	Aucun							
C 210	Complet						Janvier 2001	Approximé par C 211
C 330	Aucun							

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
D 120 D 210	Complet						Janvier 2001 pour la somme de 50.1, 50.3, et 50.4; 50.2; 50.5; 51 pour les branches à trois chiffres; 55. Janvier 2003 pour 64 pour les branches à trois chiffres; 60, 61, 62, 63, 72 pour les branches à deux chiffres; somme de 74.11, 74.12, 74.13 et 74.14; somme de 74.2 et 74.3; 74.4 à 74.8, pour les branches à trois chiffres	Variable 211 utilisée comme approximation pour la variable 210

10. PAYS-BAS

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 110	Aucun							
A 120 A 121 A 122	Partiel			37			Fin 2000	
A 130 A 131 A 132	Partiel			17.4, 17.6, 18.1, 18.3 et 24			Fin 2000	
A 210 A 220 A 230	Aucun							

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 310 A 311 A 312	Aucun							
B 110	Aucun							
B 115 B 116	Aucun							
B 130	Complet						Mi-2001	
B 135	Complet						Mi-2001	
B 136	Complet						Mi-2001	
B 210 B 220 B 230	Aucun							
B 320 B 321 B 322	Aucun							
B 411 B 412	Partiel	Retard de deux mois					Juin 2003	
C 120	Partiel			52.31			Juillet 2001 pour 52.31 et pour les données corrigées des jours ouvrables	Les données corrigées des jours ouvrables ne sont pas disponibles

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
C 210	Partiel				les ventilations selon le point f.3 de l'annexe C ne sont pas disponibles		Septembre 2001	
C 330	Partiel			52.31	52.12et 52.61 ne peuvent pas être séparés		Juillet 2001 pour 52.31	
D 120	Partiel	Neuf mois pour 51.1 à 51.5, 51.7 et 60 à 64		50.1, 50.3, 50.4, 51.1 à 51.5, 51.7, 60 à 64 et 74			Fin juin 2002 pour le retard supplémentaire. Fin décembre 2001 (période de référence: premier trimestre 2000) pour la couverture des activités 51.1 à 51.5, 51.7 et 60 à 64. Fin décembre 2001 pour la couverture des activités 50.1, 50.3 et 50.4. Juin 2003 pour la couverture de l'activité 74 et les données corrigées des jours ouvrables	Les données corrigées des jours ouvrables ne sont pas disponibles
D 210	Aucun							

11. AUTRICHE

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 110	Partiel	Un mois et trois jours					Janvier 2001	
A 120 A 121 A 122	Partiel	Dix-huit jours					Janvier 2001 pour le retard. Juillet 2003 pour l'unité d'observation	L'entreprise est utilisée au lieu de l'unité d'activité économique

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 130 A 131 A 132	Partiel	Vingt-neuf jours					Janvier 2001	
A 210 A 220 A 230	Aucun							
A 310 A 311 A 312	Complet						Juillet 2001 pour A 311. Juillet 2003 pour A 310 et A 312	A 312 approximé trimestriellement par A 313
B 110 B 115 B 116	Partiel	Dix-huit jours					Janvier 2001	
B 130 B 135 B 136 B 210 B 220 B 230	Aucun							
B 320 B 321 B 322	Partiel						Janvier 2002	année de base = 1990 pour tous les trois variables
B 411	Partiel	Deux mois	Données annuelles seulement pour 1998 et 1999				Premier trimestre 2000 pour la fréquence; troisième trimestre 2003 pour le retard	

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
B 412	Complet						troisième trimestre 2003	
C 120	Partiel						Janvier 2002	Les données corrigées des jours ouvrables ne sont pas disponibles
C 210	Aucun							
C 330	Partiel						Janvier 2002 pour les données corrigées des jours ouvrables	Les données corrigées des jours ouvrables ne sont pas disponibles. Approximé par C 123
D 120	Partiel			55, 60, 61, 62, 63, 64, 72 et 74			Premier trimestre 2002 pour les données corrigées des jours ouvrables pour NACE 50, 51. Troisième trimestre 2003 pour 55, 60, 61, 62, 63, 64, 72 et 74	Les données corrigées des jours ouvrables ne sont pas disponibles
D 210	Partiel			55, 60, 61, 62, 63, 64, 72 et 74			Troisième trimestre 2003	NACE 55, 60, 61, 62, 63, 64, 72 et 74 sont approximés par D 211 (l'unité administrative est utilisée au lieu de l'entreprise)

12. PORTUGAL

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 110	Partiel			30, 37 et 41			Juin 2002	
A 120	Partiel			30, 37 et 41			Juin 2002	

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 121 A 122	Partiel			30, 37 et 41			Juin 2002	
A 130 A 131 A 132	Complet						Juin 2002	
A 210	Partiel			30, 37 et 41			Juin 2002 pour les activités. Juin 2002 pour l'approximation par A 211	Approximé par A 211
A 220 A 230	Partiel			30, 37 et 41			Juin 2002	
A 310	Partiel			19, 22, 28, 30, 32 à 35			Juin 2002	
A 311	Partiel			19, 22, 28, 30, 32 à 35			Juin 2002	
A 312	Partiel			22, 28, 30, 32 à 35			Juin 2002	
B 110	Complet						Fin 2001	
B 115 B 116 B 130 B 135 B 136 B 210 B 220 B 230 B 320 B 321 B 322	Complet						Juin 2002	

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
B 411 B 412	Aucun							
C 120	Aucun							
C 210	Complet						Juin 2002	
C 330	Aucun							
D 120 D 210	Complet						Juin 2002	

13. FINLANDE

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 110	Aucun							
A 120 A 121 A 122	Partiel	Deux semaines					Fin 2001	
A 130 A 131 A 132	Aucun							
A 210 A 220	Partiel			37			Fin 2001	

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 230	Aucun							
A 310 A 311 A 312	Partiel			37			Fin 2001	
B 110 B 115 B 116	Partiel	Deux semaines					Fin 2001	
B 130	Complet						Fin 2001	
B 135	Aucun							
B 136	Complet						Fin 2001	
B 210 B 220 B 230	Aucun							
B 320 B 321 B 322 B 411 B 412	Aucun							
C 120	Aucun							
C 210	Partiel			Seulement échelon de la division disponible			Fin 2001	

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
C 330	Aucun							Approximé par C 123
D 120 D 210	Aucun							

14. SUÈDE

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 110	Partiel			40			Juin 2001	
A 120 A 121 A 122 A 130 A 131 A 132	Aucun							
A 210 A 220 A 230	Complet						Fin 2001	
A 310 A 311 A 312	Partiel			41, les niveaux agrégés pour l'industrie totale			Janvier 2001 pour NACE 41. Fin 2001 pour l'industrie totale	

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
B 110 B 115 B 116	Complet						Fin 2001	
B 130 B 135 B 136	Complet						Avril 2002	
B 210 B 220 B 230	Complet						Fin 2001	
B 320 B 321 B 322	Partiel						Juin 2003	L'année de base est 1984
B 411 B 412	Aucun							
C 120	Aucun							
C 210	Complet						Janvier 2000	
C 330	Aucun							
D 120	Partiel			50, 51, 55, 60, 61, 62, 63, 64, 72 et 74			Juin 2000	
D 210	Complet						Janvier 2000	

15. ROYAUME-UNI

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 110	Partiel			12, 13	Non disponible à quatre chiffres pour 10.2, 10.3, 11.2, 14.1, 14.4, 14.5, 15.88, 15.91, 15.92, 15.95, 17.1, 17.2, 18.1, 21.1, 22.14, 22.15, 22.3, 23.3, 26.11, 26.23, 26.24, 26.25, 26.5, 26.63, 26.64, 26.65, 26.66, 27.34, 27.35, 35.50, 36.2 et 37		Fin 2001	
A 120	Partiel			36 (calculé par Eurostat)			Fin 2001	
A 121 A 122	Complet						Fin 2001	
A 130 A 131 A 132	Partiel			NACE 17, 18, 21, 24 et 27 ne sont par couvertes			Juin 2003	
A 210	Partiel				10, 12, 13 à 16, 36 et 37		Fin 2001 pour les activités	Approximé par A 211
A 220	Partiel							
A 230	Partiel				Branches à deux chiffres non disponibles		Juin 2003 pour l'Irlande du Nord	L'Irlande du Nord est absente
A 310	Partiel			Non disponible à quatre chiffres pour 10.2, 10.3, 11.2, 14.1, 14.4, 14.5, 15.88, 15.91, 15.92, 15.95, 17.1, 17.2, 18.1, 21.1, 22.14, 22.15, 22.3, 26.23, 26.24, 26.25, 26.5, 26.63, 26.64, 26.65, 26.66, 27.34, 27.35, 36.2 et 37	Seulement données de niveau à quatre chiffres (aucun agrégat)		Fin 2001	

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
A 311	Partiel			10, 11, 12, 13, 14.1, 14.11, 14.2, 14.5, 15.93, 15.95, 17.11 to 17.17, 17.21 to 17.25, 21.11, 2.32, 22.3, 23.10, 26.52, 26.53, 27.21, 27.22, 27.35, 37, 37.10, 37.20, 40, 40.1, 40.2 et 40.3			Fin 2001	
A 312	Partiel			Non disponible à quatre chiffres pour 10.2, 10.3, 11.2, 14.1, 14.4, 14.5, 15.88, 15.91, 15.92, 15.95, 17.1, 17.2, 18.1, 21.1, 22.14, 22.15, 22.3, 26.23, 26.24, 26.25, 26.5, 26.63, 26.64, 26.65, 26.66, 27.34, 27.35, 36.2 et 37	Seulement données de niveau à quatre chiffres (aucun agrégat)		Fin 2001	
B 110 B 115 B 116	Partiel						Fin 2001	L'Irlande du Nord est absente. Les données corrigées des jours ouvrables ne sont pas calculées
B 130 B 135 B 136	Aucun						Juin 2003	L'Irlande du Nord est absente
B 210	Aucun							Approximé par A 211
B 220 B 230	Aucun						Juin 2003	

	Type de dérogation	Retard supplémentaire pour la transmission	Fréquence	Activités non couvertes	Manque de détail d'activité	Manque de détail des CC	Date de fin pour la dérogation	Autres dérogations
B 320 B 321 B 322	Aucun							Approximé par B 310
B 411	Complet						Juin 2003	
B 412	Complet						Juin 2003	
C 120	Partiel						Fin 2000	Les données non corrigées ne sont pas disponibles. L'Irlande du Nord est absente
C 210	Aucun						Juin 2003 pour l'Irlande du Nord	Approximé par A 211
C 330	Partiel							Approximé par C 123
D 120	Partiel			60, 61, 62, 63.23 et 64.11			Juin 2003	Les données des jours ouvrables ne sont pas disponibles. L'Irlande du Nord est absente
D 210	Aucun							Approximé par 211

Appendice

À LA DEMANDE DE L'ITALIE

Liste d'activités économiques indiquées à l'annexe D du règlement sur les statistiques à court terme; dates pour la disponibilité des premiers indices de chacune de ces variables demandées

NACE		Niveau de détail	Variable 120 (chiffre d'affaires)	Dates pour l'approvisionnement de premiers indices
50.	Commerce, entretien et réparation de véhicules automobiles et de motocycles; commerce de détail de carburants	Deux chiffres NACE	"	
50.1.	Commerce de véhicules automobiles	Trois chiffres NACE	"	31.12.2001
50.3.	Commerce d'équipements automobiles			
50.4.	Commerce et réparation de motocycles			
50.2.	Entretien et réparation de véhicules automobiles	Trois chiffres NACE	"	31.12.2001
50.5.	Commerce de détail de carburants	Trois chiffres NACE	"	31.12.2001
51.	Commerce de gros et intermédiaires du commerce	Trois chiffres NACE	"	
51.1.	Intermédiaires du commerce de gros	Trois chiffres NACE	"	31.12.2001
51.2.	Commerce de gros de produits agricoles bruts	Trois chiffres NACE	"	31.12.2001
51.3.	Commerce de gros de produits alimentaires	Trois chiffres NACE	"	31.12.2001
51.4.	Commerce de gros de biens de consommation non alimentaires	Trois chiffres NACE	"	
51.5.	Commerce de gros de produits intermédiaires non agricoles	Trois chiffres NACE	"	
51.6.	Commerce de gros d'équipements industriels	Trois chiffres NACE	"	31.12.2001
51.7.	Autres commerces de gros	Trois chiffres NACE	"	31.12.2001
55.	Hôtels et restaurants	Deux chiffres NACE	"	31.12.2001
60.	Transports terrestres	Deux chiffres NACE	"	31.12.2001
61.	Transports par eau	Deux chiffres NACE	"	30.9.2000

NACE		Niveau de détail	Variable 120 (chiffre d'affaires)	Dates pour l'approvisionnement de premiers indices
62.	Transports aériens	Deux chiffres NACE	"	30.9.2000
63.	Services auxiliaires de transports; agences de voyages	Deux chiffres NACE	"	31.12.2001
64.1.	Activités de poste et de courrier	Trois chiffres NACE	"	30.9.2000
64.2.	Télécommunications	Trois chiffres NACE	"	30.9.2000
72.	Activités informatiques	Deux chiffres NACE	"	30.9.2000
74.	Services fournis principalement aux entreprises	Trois à quatre chiffres NACE	"	
74.11.	Activités juridiques	Quatre chiffres NACE	"	31.12.2002
74.12.	Activités comptables			
74.13.	Études de marché et sondages			
74.14.	Conseil pour les affaires et la gestion			
74.2.	Activités d'architecture et d'ingénierie	Trois chiffres NACE	"	31.12.2002
74.3.	Activités de contrôle et analyses techniques			
74.4.	Publicité	Trois chiffres NACE	"	31.12.2002
74.5.	Sélection et fourniture de personnel			
74.6.	Enquêtes et sécurité			
74.7.	Activités de nettoyage			
74.8.	Services divers fournis principalement aux entreprises			